
Informe del Presidente

Propuesta de donación con arreglo al marco de sostenibilidad de la deuda

Unión de las Comoras

Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural

N.º de identificación del proyecto: 2000003992

Signatura: EB 2024/LOT/P.8

Fecha: 20 de mayo de 2024

Distribución: Pública

Original: Francés

Para aprobación

Medida: Se invita a la Junta Ejecutiva a que apruebe la recomendación que figura en el párrafo 48.

Preguntas técnicas:

Joseph Rostand Olinga Biwole

Director en el País
División de África Oriental y Meridional
Correo electrónico: j.olingabiwole@ifad.org

Richard Abila

Especialista Técnico Superior en Pesca y Acuicultura
División de Producción Sostenible, Mercados e Instituciones
Correo electrónico: r.abila@ifad.org

Índice

Mapa de la zona del proyecto	ii
Resumen de la financiación	iii
I. Antecedentes	1
A. Contexto nacional y justificación de la actuación del FIDA	1
B. Enseñanzas extraídas	2
II. Descripción del proyecto	2
A. Objetivos, zona geográfica de intervención y grupos objetivo	2
B. Componentes, resultados y actividades	3
C. Teoría del cambio	3
D. Armonización, sentido de apropiación y asociaciones	4
E. Costos, beneficios y financiación	4
III. Gestión de riesgos	9
A. Riesgos y medidas de mitigación	9
B. Categoría ambiental y social	10
C. Clasificación del riesgo climático	10
D. Sostenibilidad de la deuda	10
IV. Ejecución	10
A. Marco organizativo	10
B. Planificación, seguimiento y evaluación, enseñanzas extraídas, gestión de los conocimientos y comunicación	12
C. Planes para la ejecución	13
V. Instrumentos jurídicos y facultades	13
VI. Recomendación	13

Apéndices

- I. Accord de financement négocié (el convenio de financiación negociado se distribuirá a los representantes en la Junta Ejecutiva)
- II. Cadre logique
- III. Matrice intégrée des risques du projet

Equipo encargado de la ejecución del proyecto

Directora Regional:	Sara Mbago-Bhunu
Director en el País:	Joseph Rostand Olinga Biwole
Técnico Principal:	Richard Abila
Oficial de Finanzas:	John Zigi
Especialista en Clima y Medio Ambiente:	Marie-Ange Kigeme
Oficial Jurídica:	Anne Sophie Derain Bigirimana

Mapa de la zona del proyecto



Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes.

Fuente: FIDA | 26-4-2023

Resumen de la financiación

Institución iniciadora:	FIDA
Prestatario/receptor:	Unión de las Comoras
Organismo de ejecución:	Ministerio de Agricultura, Pesca, Medio Ambiente, Turismo y Artesanía
Costo total del proyecto:	USD 24,4 millones
Monto de la donación del FIDA con arreglo al Marco de Sostenibilidad de la Deuda (MSD):	USD 10,07 millones
Cofinanciador:	Sector privado (instituciones financieras)
Monto de la cofinanciación:	USD 1,1 millones
Condiciones de la cofinanciación:	Contribuciones en especie
Contribución del prestatario/receptor:	USD 2,6 millones
Contribución de los beneficiarios:	USD 0,63 millones
Déficit de financiación:	USD 10 millones
Monto de la financiación del FIDA para el clima:	USD 4,43 millones
Institución cooperante:	Programa supervisado directamente por el FIDA

I. Antecedentes

A. Contexto nacional y justificación de la actuación del FIDA

Contexto nacional

1. La Unión de las Comoras es un pequeño y frágil Estado insular que registra un débil crecimiento económico y sigue siendo vulnerable a las perturbaciones. La economía de este archipiélago del océano Índico cuya población es de 851 000 habitantes está poco diversificada, debilitada por la falta de infraestructuras y necesitada de una reforma en el entorno empresarial. Las actividades económicas están bajo el control de pequeños agentes de la economía informal y de la diáspora.
2. El archipiélago destaca por su fragilidad social: ocupa el puesto 156.º de 191 países en el índice de desarrollo humano (2022) y es uno de los países más pobres del mundo, con un producto interno bruto per cápita de USD 1 485 en 2022 y una tasa de pobreza del 45 %. La tasa de empleo se sitúa en el 54 %, y más del 70 % de la población activa son personas pobres. La población es joven: más del 70 % es menor de 35 años (datos del Censo general de población y vivienda de 2017). La población en edad de trabajar (15 años o más) crece a una tasa media anual del 2 %, lo que supone 9 860 nuevos solicitantes de empleo, incluidos más de 3 200 titulados universitarios. En 2022, la tasa de desempleo de la gente joven de 15 a 34 años en las zonas rurales se estimaba en el 23,6 % (31,7 % de mujeres, 16,6 % de hombres). La integración de la población en edad de trabajar supone todo un reto, dado que los trabajadores asalariados representan el 35 % de la mano de obra del país y se reparten en el 72 % en el sector informal y el 28 % restante en la economía formal.

Aspectos especiales relativos a las esferas transversales prioritarias del FIDA

3. En consonancia con los compromisos transversales asumidos por el FIDA, el proyecto ha recibido las clasificaciones que se detallan a continuación:
 - incluye financiación para el clima;
 - contribuye a transformar las relaciones de género;
 - tiene en cuenta a la gente joven, y
 - tiene en cuenta la capacidad de adaptación.
4. **Juventud.** La edad media es de 24,1 años, y las personas jóvenes de menos de 20 años representan el 51,6 % de la población. Según la Política Nacional de Juventud de 2017, se considera "jóvenes" a las personas de ambos sexos con edades comprendidas entre los 15 y los 35 años. En dicha política se reconoce la importancia de problemas como el bajo nivel y las dificultades de la gente joven para incorporarse a la vida laboral, así como la falta de capacitación y apoyo.
5. **Género.** Las mujeres representan el 49,6 % de la población y el 24,2 %¹ de ellas están en edad reproductiva. Si se confronta su situación con la de los hombres puede afirmarse que están en desventaja: el promedio de escolarización de las mujeres es de cuatro años frente a los seis años de los hombres. La mayoría de las mujeres ocupa empleos informales. A su vez, los hombres ocupan la mayor parte de los empleos en el sector formal.

¹ Gobierno de la Unión de las Comoras e Instituto Nacional de Estadística y de Estudios Económicos y Demográficos. Censo general de población y vivienda (2017). Tema 1: Estado y estructura de la población. Octubre de 2020.

6. **Cambio climático.** El cambio climático afecta a muchos sectores económicos, entre ellos la agricultura y la pesca. El país es vulnerable a los riesgos climáticos y sufre una disminución de las precipitaciones y un aumento de la temperatura. A ello se añaden los ciclones (tormentas tropicales), la subida del nivel del mar y los fenómenos geofísicos (como la actividad del volcán Karthala, en la isla de Gran Comora).

Razones que justifican la intervención del FIDA

7. La Unión de las Comoras ha solicitado el apoyo del FIDA para impulsar un proyecto destinado a proporcionar formación y empleos decentes a la gente joven. Ello se logrará mediante actividades de formación profesional, aprendizaje y elaboración de proyectos y empresas rurales a cargo de gente joven de ambos sexos en las economías verde y azul (agricultura, ganadería y pesca). En ese contexto de fragilidad del país, a partir de 1984 el FIDA ha desarrollado una ventaja comparativa en numerosos ámbitos. Las operaciones del FIDA han contribuido en gran medida a reforzar las capacidades de las instituciones públicas y las organizaciones rurales. El fortalecimiento de los centros para el desarrollo económico de las zonas rurales está contribuyendo a mejorar la credibilidad y la eficacia de los servicios públicos destinados a la población rural pobre. La red de financiación rural Ya Komor (cajas de ahorros y de crédito Ya Komor), primera institución financiera del país, se creó en 1996 con el apoyo técnico y financiero del FIDA en el marco del Proyecto de Apoyo a las Iniciativas Económicas Basadas en el Medio Rural.

B. Enseñanzas extraídas

8. El Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial para Jóvenes del Medio Rural se basará en las enseñanzas extraídas de las operaciones del FIDA, como el Proyecto de Apoyo a las Iniciativas Económicas Basadas en el Medio Rural, el Programa Nacional de Desarrollo Humano Sostenible y el Proyecto de Apoyo a la Productividad y la Capacidad de Resistencia de las Explotaciones Agrícolas Familiares, y de otros socios, en particular la Casa del Empleo, los proyectos "Facilitar el empleo", el Proyecto de Refuerzo de la Continuidad en la Unión de las Comoras y "Msomo na Hazi", un programa centrado en la formación y la inserción profesional, financiado por la Unión Europea. A partir de estos últimos se demuestra que, sin infraestructuras y equipos adecuados, o sin capacidad de ingeniería de formación, etc., por ejemplo, la puesta en marcha de un proyecto requerirá recursos considerables. No se trata solo de financiar a los pequeños emprendedores de proyectos, sino de apoyarlos en la puesta en marcha de sus actividades. La escasa movilización de fondos de contrapartida afecta a los resultados de los proyectos. Los efectos de la enfermedad por coronavirus (COVID-19) y de la crisis entre la Federación de Rusia y Ucrania están afectando a la capacidad del Gobierno para movilizar recursos. Las respuestas a las crisis podrían limitar la capacidad del Gobierno para cumplir sus compromisos, incluso en el contexto del servicio de su deuda externa y la movilización de fondos de contrapartida en efectivo para el proyecto.

II. Descripción del proyecto

A. Objetivos, zona geográfica de intervención y grupos objetivo

9. El objetivo de desarrollo del proyecto es mejorar el acceso de la gente joven al empleo y la resiliencia de las comunidades rurales mediante el desarrollo de empresas en los sistemas alimentarios agrícola, ganadero y pesquero. El Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural operará en las 66 aldeas que presentan las tasas de pobreza rural más elevadas de las tres islas: 27 en Anjouan, 22 en Mohéli y 17 en Gran Comora. Dicho proyecto está orientado a las personas pobres del medio rural de entre 15 y 35 años (es decir, el 33,7 % de la población) con poca o ninguna presencia en el proceso de creación de riqueza, y se centra en los siguientes perfiles: i) jóvenes sin

formación profesional que participan en actividades de producción agropastoral y pesquera en explotaciones familiares; ii) jóvenes diplomados o con un mínimo de formación, que están en paro, y iii) jóvenes plenamente implicados en actividades económicas en busca de desarrollo. Quienes formen parte de estas categorías podrán optar a las ayudas del proyecto, para los planes de formación establecidos. Se han trazado estrategias para llegar a la gente joven, las mujeres y las personas con discapacidad. El proyecto se centrará de forma directa en 6 000 jóvenes de unos 4 000 hogares rurales vulnerables. En el seno de esos hogares, tendrá un impacto indirecto sobre más de 20 700 personas.

B. Componentes, resultados y actividades

10. El proyecto incluirá los siguientes componentes: i) formación y desarrollo de iniciativas empresariales y de empleo; ii) creación de vínculos empresariales y puestos de trabajo; iii) refuerzo del marco político e institucional para el empleo de la gente joven del medio rural, y iv) gestión de emergencias y desastres y mitigación del riesgo.
11. **Componente 1:** El Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural invertirá en el refuerzo y la diversificación de la oferta para: i) crear tres estructuras de incubación de empresas dotadas de plataformas técnicas y con capacidad de acogida para atender la diversidad y el volumen de la posible demanda; ii) modernizar los centros de formación, y iii) formar a 4 450 jóvenes, de los cuales 3 250 serán candidatos al empleo por cuenta propia con un proyecto empresarial financiable, y 1 200 serán solicitantes de empleo asalariado.
12. **Componente 2:** El proyecto facilitará la creación de asociaciones empresariales beneficiosas para todas las partes entre jóvenes emprendedores y pequeñas y medianas empresas agrícolas, el aumento de la densidad del comercio interinsular, la transformación digital y la promoción de empleos verdes, así como la financiación de 3 250 planes de negocio en asociación con sistemas financieros descentralizados. En todos los proyectos se aplicarán criterios de sostenibilidad ambiental y climática, y al menos el 30 % de las empresas deberán tener como objetivo el empleo verde.
13. **Componente 3:** El proyecto contribuirá al examen y la aplicación de políticas y estrategias para la promoción del empleo juvenil en el medio rural y reforzará las capacidades institucionales para la aplicación de dichas políticas y estrategias. En particular, el proyecto apoyará la actualización de la Estrategia Nacional de Medio Ambiente, la Política Nacional de Medio Ambiente, la contribución determinada a nivel nacional, el Programa de Acción Nacional para la Adaptación al Cambio Climático, la Política Nacional de Juventud y el desarrollo de una estrategia nacional para incorporar la perspectiva de género al desarrollo rural.
14. **Componente 4:** Este componente tiene en cuenta las enseñanzas extraídas de la ejecución del proyecto PREFER en relación con las poblaciones afectadas por el ciclón Kenneth, que azotó el país en abril de 2019, las conclusiones de la nota relativa a los Procedimientos del FIDA para la Evaluación Social, Ambiental y Climática (PESAC), y las recomendaciones del FIDA de que las inversiones en situaciones de fragilidad puedan adaptarse rápidamente a los cambios contextuales. Este componente permitirá al equipo del proyecto responder rápidamente ante situaciones de crisis, se dedicará principalmente a la compra de equipos y materiales y contará con procedimientos de autorización y presentación de informes detallados en el manual de ejecución.

C. Teoría del cambio

15. La teoría del cambio se basa en el supuesto de que los modelos de incubación de empresas están bien adaptados a las demandas y oportunidades del mercado, cuya solidez se verificará mediante estudios exhaustivos. En dicha teoría también se

presupone que existe una demanda de tales servicios entre la gente joven y que no hay otros factores limitantes que puedan obstaculizar la eficacia del proyecto, entre los que destacan las perturbaciones climáticas, que el proyecto pretende mitigar respaldando de diversas maneras la resiliencia al clima, la gestión de emergencias y desastres y la mitigación de riesgos. El proyecto pretende proporcionar a la gente joven pobre del medio rural de ambos sexos los medios técnicos para que sean más resilientes al cambio climático entre otras situaciones, y para que puedan acceder a los recursos necesarios para desarrollar sus iniciativas empresariales. También pretende mejorar el acceso al empleo y al comercio privado de las personas jóvenes rurales cualificadas de ambos sexos, en consonancia con los principios de igualdad de género.

16. Al contribuir a crear un entorno propicio para que las incubadoras de empresas funcionen y para que las personas graduadas estén al frente de empresas y encuentren empleo, el proyecto reforzará el apoyo político prestado a la gente joven pobre del medio rural. Las instituciones nacionales y locales con capacidades técnicas y estratégicas participarán conjuntamente en la elaboración y aplicación de políticas y estrategias para la mejora del entorno empresarial, el desarrollo de empresas, el acceso equitativo al empleo y la mejora sostenible de los ingresos de la juventud rural de ambos sexos.

D. Armonización, sentido de apropiación y asociaciones

17. El Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural está en consonancia con el Plan Comores Émergent (2010-2030) del Gobierno, que se centra en la modernización y la sostenibilidad de la agricultura y la transformación estructural de la economía azul de la Unión de las Comoras. El proyecto también está en consonancia con el Marco Estratégico del FIDA (2016-2025) y el programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP) para el período 2020-2025. Asimismo, contribuirá a los Objetivos de Desarrollo Sostenible números 1 (fin de la pobreza), 2 (hambre cero), 5 (igualdad de género), 8 (trabajo decente y crecimiento económico), 10 (reducción de las desigualdades), 13 (acción por el clima), 14 (vida submarina) y 15 (vida de ecosistemas terrestres). La parte nacional participará en la ejecución a varios niveles (central y descentralizado) a través del Ministerio de Agricultura, Pesca, Medio Ambiente, Turismo y Artesanía, los servicios técnicos y las autoridades locales. El proyecto establecerá relaciones complementarias con otros socios fundamentales: el Banco Mundial, la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura, la Agencia Francesa de Desarrollo, el Banco Africano de Desarrollo, la Organización Mundial de la Propiedad Intelectual, la Oficina de Propiedad Intelectual de la Unión Europea y la Organización Internacional del Trabajo, entre otros, así como con proyectos de promoción del espíritu empresarial de la juventud, instituciones de formación, organizaciones de la sociedad civil y entidades descentralizadas.

E. Costos, beneficios y financiación

18. El déficit de financiación de USD 10 millones podrá sufragarse en el marco de ciclos posteriores del Sistema de Asignación de Recursos basado en los Resultados o del Mecanismo de Acceso a Recursos Ajenos (en condiciones de financiación por definir y sujetas a procedimientos internos y a la posterior aprobación de la Junta Directiva) o mediante la cofinanciación que se determinará durante la ejecución.

19. Los componentes 1 (Formación y desarrollo de iniciativas empresariales y de empleo) y 2 (Creación de vínculos empresariales y puestos de trabajo) se contabilizan parcialmente como financiación para el clima. De conformidad con las metodologías que emplean los bancos multilaterales de desarrollo en el seguimiento de la financiación para la adaptación al cambio climático y la mitigación de sus efectos, el monto total de la financiación para el clima concedida por el FIDA a este proyecto se prevé en USD 4,43 millones, es decir, el 44 % de la financiación total aportada por el FIDA.

Costos del proyecto

20. El costo total del proyecto, que abarca un período de siete años (2025- 2031), incluidos los fondos para imprevistos de orden físico y por alza de precios, se estima en USD 24,4 millones. El costo básico asciende a USD 23,5 millones. El costo del proyecto, desglosado por componentes, es el siguiente:
- i) componente 1: USD 12,23 millones, es decir, el 50 % del costo básico total;
 - ii) componente 2: USD 9,04 millones, es decir, el 37 % del costo básico total;
 - iii) componente 3: USD 2,96 millones, es decir, el 12 % del costo básico total, y
 - iv) componente 4: USD 200 000, es decir, el 1 % del costo básico total. El proyecto proporcionará a la gente joven donaciones y préstamos para financiar sus planes de negocio, y contará con mecanismos sólidos de auditoría interna y externa y con procedimientos rigurosos de selección para asegurar que los fondos lleguen a los beneficiarios previstos.

Cuadro 1
Costos del proyecto desglosados por componente, subcomponente y entidad financiadora
(en miles de dólares de los Estados Unidos)

Componente/subcomponente	Donación del FIDA con arreglo al MSD		Déficit de financiación:		Sector privado (instituciones financieras)		Beneficiarios			Prestatario/receptor			Total	
	Monto	%	Monto	%	Monto	%	Contribuciones en efectivo	Contribuciones en especie	%	Contribuciones en efectivo	Contribuciones en especie	%	Monto	%
1. Formación y desarrollo de iniciativas empresariales y de empleo														
1.1 Refuerzo y diversificación de la oferta formativa	2 863,7	54,5	1 732,3	32,9	-	-	-	-	-	377,5	284,8	12,6	5 258,3	21,5
1.2 Formación, desarrollo de iniciativas empresariales y de empleo	2 290,0	32,8	2 988,3	42,8	-	-	-	-	-	967,6	730,0	24,3	6 975,9	28,5
Subtotal	5 153,7	42,1	4 720,6	38,6	-	-	-	-	-	1 345,2	1 014,8	19,3	12 234,2	50,1
2. Creación de vínculos empresariales y puestos de trabajo														
2.1 Asociaciones con el sector privado	592,1	91,0	46,1	7,1	-	-	-	-	-	7,1	5,4	1,9	650,7	2,7
2.2 Financiación de la gente joven agroempresaria	1 985,3	23,7	4 560,3	54,4	1 144,5	13,6	316,9	316,9	7,6	37,7	28,4	0,8	8 390,0	34,3
Subtotal	2 577,5	28,5	4 606,4	51,0	1 144,5	12,7	316,9	316,9	7,0	44,8	33,8	0,9	9 040,7	37,0
3. Refuerzo del marco político e institucional para el empleo de la gente joven del medio rural														
3.1 Apoyo a los instrumentos de política y al marco institucional	666,4	95,0	18,6	2,7	-	-	-	-	-	9,2	7,0	2,3	701,2	2,9
3.2 Coordinación, gestión y seguimiento y evaluación	1 472,5	64,9	654,4	28,9	-	-	-	-	-	79,9	60,3	6,2	2 267,2	9,3
Subtotal	2 138,9	72,1	673,1	22,7	-	-	-	-	-	89,2	67,3	5,3	2 968,4	12,1
4. Gestión de emergencias y desastres y mitigación del riesgo														
Gestión de emergencias y desastres y mitigación del riesgo	200,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200,0	0,8
Total	10 070,0	41,2	10 000,0	40,9	1 144,5	4,7	316,9	316,9	2,6	1 479,1	1 115,8	10,6	24 443,3	100,0

Cuadro 2
Costos del proyecto desglosados por categoría de gastos y entidad financiadora
(en miles de dólares de los Estados Unidos)

Categoría de gasto	Donación del FIDA con arreglo al MSD		Déficit de financiación:		Sector privado (instituciones financieras)		Beneficiarios			Prestatario/receptor			Total	
	Monto	%	Monto	%	Monto	%	Contribuciones en efectivo	Contribuciones en especie	%	Contribuciones en efectivo	Contribuciones en especie	%	Monto	%
Costos de inversión														
A. Obras de ingeniería civil y rural	1 289,4	50,5	977,6	38,3	-	-	-	-	-	162,5	122,6	11,2	2 552,1	10,4
B. Vehículos y equipos	302,6	65,7	10,5	2,3	-	-	-	-	-	84,0	63,4	32,0	460,5	1,9
C. Capacitación y talleres	287,3	60,8	185,3	39,2	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	472,7	1,9
D. Consultorías	3 696,8	68,5	1 279,9	23,7	-	-	-	-	-	238,2	179,7	7,7	5 394,7	22,1
E. Donaciones y préstamos	3 107,0	23,4	6 997,2	52,6	1 144,5	8,6	316,9	316,9	4,8	810,2	611,2	10,7	13 304,0	54,4
Costos totales de inversión	8 683,1	39,1	9 450,5	42,6	1 144,5	5,2	316,9	316,9	2,9	1 295,0	976,9	10,2	22 183,9	90,8
Gastos corrientes														
A. Sueldos y prestaciones	398,0	42,0	549,5	58,0	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	947,5	3,9
B. Costos de funcionamiento	988,9	75,4	-	-	-	-	-	-	-	184,1	138,9	24,6	1 311,9	5,4
Total de gastos recurrentes	1 386,9	61,4	549,5	24,3	-	-	-	-	-	184,1	138,9	14,3	2 259,4	9,2
Total	10 070,0	41,2	10 000,0	40,9	1 144,5	4,7	316,9	316,9	2,6	1 479,1	1 115,8	10,6	24 443,3	100,0

Cuadro 3

Costos del proyecto desglosados por componente, subcomponente y año del proyecto

(en miles de dólares de los Estados Unidos)

<i>Componente/subcomponente</i>	<i>Primer año</i>		<i>Segundo año</i>		<i>Tercer año</i>		<i>Cuarto año</i>		<i>Quinto año</i>		<i>Sexto año</i>		<i>Séptimo año</i>		<i>Total</i>
	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>
1. Formación y desarrollo de iniciativas empresariales y de empleo															
1.1 Refuerzo y diversificación de la oferta formativa	942,1	17,9	620,4	11,8	1 540,5	29,3	943,2	17,9	654,3	12,4	310,3	5,9	247,5	4,7	5 258,3
1.2 Formación, desarrollo de iniciativas empresariales y de empleo	218,3	3,1	242,8	3,5	1 461,0	20,9	1 970,6	28,2	1 791,2	25,7	1 216,1	17,4	76,0	1,1	6 975,9
Subtotal	1 160,4	9,5	863,2	7,1	3 001,4	24,5	2 913,8	23,8	2 445,5	20,0	1 526,4	12,5	323,5	2,6	12 234,2
2. Creación de vínculos empresariales y puestos de trabajo															
2.1 Asociaciones con el sector privado	5,7	0,9	140,6	21,6	133,5	20,5	149,9	23,0	103,0	15,8	104,0	16,0	14,1	2,2	650,7
2.2 Financiación de la gente joven agroempresaria	287,4	3,4	318,8	3,8	1 220,4	14,5	2 448,4	29,2	2 538,1	30,3	1 290,9	15,4	286,1	3,4	8 390,0
Subtotal	293,1	3,2	459,4	5,1	1 353,9	15,0	2 598,3	28,7	2 641,0	29,2	1 394,9	15,4	300,1	3,3	9 040,7
3. Refuerzo del marco político e institucional para el empleo de la gente joven del medio rural															
3.1 Apoyo a los instrumentos de política y al marco institucional	-	-	106,8	15,2	122,4	17,5	109,0	15,5	124,9	17,8	146,1	20,8	92,1	13,1	701,2
3.2 Coordinación, gestión y seguimiento y evaluación	272,4	12,0	250,4	11,0	278,1	12,3	361,3	15,9	369,9	16,3	348,6	15,4	386,4	17,0	2 267,2
Subtotal	272,4	9,2	357,2	12,0	400,6	13,5	470,3	15,8	494,8	16,7	494,7	16,7	478,5	16,1	2 968,4
4. Gestión de emergencias y desastres y mitigación del riesgo															
Gestión de emergencias y desastres y mitigación del riesgo	99,5	49,8	100,5	50,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200,0
Total	1 825,3	7,5	1 780,3	7,3	4 755,9	19,5	5 982,4	24,5	5 581,3	22,8	3 416,1	14,0	1 102,1	4,5	24 443,3

Estrategia y plan de financiación y cofinanciación

21. El plan de financiación es el siguiente i) una donación del FIDA de USD 10,07 millones (el 41,2 % del costo total); ii) una contribución del Gobierno por valor de USD 2,6 millones (el 10,6 % del costo total), de los cuales USD 1,5 millones en efectivo y USD 1,1 millones en forma de exenciones fiscales; iii) una contribución de los beneficiarios del proyecto por valor de USD 633 900 (el 2,6 % del costo total), correspondiente principalmente a contribuciones de empresarios para financiar planes de negocio; iv) una dotación procedente de instituciones financieras de USD 1,1 millones (el 4,7 % del costo total), y v) un déficit de financiación de USD 10 millones (el 40,9 % del costo total). El Gobierno seguirá buscando cofinanciación y podrá asignar fondos de la Decimotercera Reposición de los Recursos del FIDA (FIDA13) o de la FIDA14 para cubrir este déficit. Se realizarán las gestiones pertinentes en este contexto, orientadas en particular al Fondo de Adaptación.

Salidas de efectivo

22. Las categorías de salida de efectivo del proyecto son las siguientes: i) ingeniería civil y rural; ii) vehículos y equipos; iii) capacitación y talleres; iv) consultorías; v) donaciones y préstamos; vi) sueldos y prestaciones, y vii) costos de funcionamiento. Estas categorías de desembolso se reparten entre todos los cofinanciadores. Los gastos ordinarios representan, en total, el 9,2 %, y el 61,4 % de ese monto corre a cargo del FIDA.

Resumen de los beneficios y análisis económico

23. El análisis económico demuestra la rentabilidad del proyecto, cuya tasa interna de rendimiento económico básico es del 21,9 %, con un valor actual neto de EUR 74 millones (es decir, KMF 39 000 millones) para un costo de oportunidad económico del capital del 3 %. Habida cuenta de las medidas de mitigación de las emisiones de gases de efecto invernadero valoradas a precio de mercado (es decir, EUR 25 por tonelada de CO₂ eq.)², el proyecto podría generar un valor neto actual de EUR 85 millones y una tasa interna de rendimiento económico del 24,4 %. Un análisis de la sensibilidad en la prueba de tensión confirma la solidez del proyecto.

Estrategia de salida y sostenibilidad

24. Se prestará apoyo a las estructuras de formación con miras a su sostenibilidad. De ese modo, las estructuras de formación podrían generar recursos al ofrecer los servicios pertinentes a los asociados y a las organizaciones de productores, en el marco de sectores estructurados. El afianzamiento del programa de colocación de jóvenes en la Casa de Empleo y su ecosistema de asociados del sector privado contribuirán a institucionalizarlo como plataforma nacional responsable de facilitar el acceso de la gente joven del medio rural al empleo asalariado. Desde el punto de vista climático y ambiental, el proyecto aplicará medidas de conservación del suelo; promoverá el uso de productos orgánicos y fomentará, entre otras cosas, el uso de materiales locales y la adaptación a las perturbaciones climáticas.

III. Gestión de riesgos

A. Riesgos y medidas de mitigación

25. Los riesgos inherentes y residuales generales se califican como considerables.
26. Los riesgos relacionados con la gestión financiera incluyen la escasa asignación y absorción presupuestarias, el desconocimiento de los procedimientos del FIDA por parte del personal y la insuficiente cobertura de la auditoría. Con el fin de mitigar dichos riesgos, en el documento de diseño y en el manual de ejecución se detallan los protocolos de gestión de riesgos relacionados con la gestión financiera del

² <https://markets.businessinsider.com/commodities/co2-european-emission-allowances>

proyecto. Los elevados riesgos fiduciarios relacionados con los gastos de formación y las donaciones y préstamos se mitigarán mediante los sólidos procedimientos de control y auditoría que se detallan en el manual de ejecución.

Cuadro 4

Calificación general de los riesgos

<i>Esfera de riesgo</i>	<i>Nivel de riesgo inherente</i>	<i>Evaluación ex ante del riesgo residual</i>
Contexto nacional	Considerable	Considerable
Estrategias y políticas sectoriales	Moderado	Moderado
Medio ambiente y clima	Considerable	Considerable
Alcance del proyecto	Moderado	Moderado
Capacidades institucionales de ejecución y sostenibilidad	Alto	Alto
Gestión financiera	Considerable	Considerable
Adquisiciones y contrataciones	Considerable	Considerable
Impacto ambiental, social y climático	Moderado	Moderado
Partes interesadas	Moderado	Moderado
Riesgo global	Considerable	Considerable

B. Categoría ambiental y social

27. El Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural presenta un riesgo social y ambiental moderado. Debido a ello, irá acompañado de medidas para minimizar los riesgos. Su objetivo es mejorar el acceso de la gente joven al empleo y aumentar la resiliencia de las comunidades rurales mediante el desarrollo de empresas en los sectores de la agricultura, la ganadería y la pesca. El proyecto no presenta riesgos importantes de degradación irreversible de los recursos culturales o físicos, ya que sus actividades no afectan al patrimonio cultural, las zonas protegidas o los hábitats naturales de especies en peligro de extinción.

C. Clasificación del riesgo climático

28. El proyecto está sometido a un riesgo climático considerable; los beneficiarios, sus medios de subsistencia y sus actividades están expuestos a riesgos relacionados con el clima. Los fenómenos climáticos están teniendo repercusiones negativas en la productividad agrícola de las zonas de los pequeños agricultores. Un análisis de referencia muestra que la Unión de las Comoras es muy vulnerable y sensible al cambio climático. En el marco del proyecto se elaborará un plan de adaptación al cambio climático centrado en las necesidades y vulnerabilidades específicas de las comunidades rurales y se promoverán el uso de variedades resistentes al riesgo climático y la adopción de sistemas agrícolas diversificados para mejorar la resiliencia a los fenómenos meteorológicos extremos. Además, el proyecto invertirá en infraestructuras resilientes de captación, almacenamiento e irrigación de agua para mitigar los efectos de las sequías y la escasez de agua.

D. Sostenibilidad de la deuda

29. Tanto la deuda externa como la deuda pública de la Unión de las Comoras son sostenibles, incluso a medio plazo, pero el riesgo de sobreendeudamiento es alto³.

IV. Ejecución**A. Marco organizativo****Gestión y coordinación del proyecto**

30. La gestión del proyecto correrá a cargo del Ministerio de Agricultura, Pesca, Medio Ambiente, Turismo y Artesanía. Dicho Ministerio creará un comité directivo compuesto por representantes de organizaciones juveniles, estructuras de

³ Fondo Monetario Internacional. Informe país n.º 24/4.

formación, el sector privado, el ministerio responsable del empleo, etc. Para facilitar una gobernanza integradora, se han previsto una planificación y un convenio participativos isla por isla, teniendo en cuenta las prioridades regionales. En Moroni se creará una unidad de coordinación nacional que contará con el apoyo de la asistencia técnica internacional. En cada isla se establecerá una delegación operacional del proyecto.

Gestión financiera, adquisiciones y contrataciones y gobernanza

31. La unidad de coordinación nacional será responsable de la gestión financiera. Será responsable de liberar los fondos de acuerdo con el plan de trabajo y presupuesto anuales correspondiente aprobado, de desembolsar los fondos correspondientes a cada isla (a través de la delegación operacional del proyecto) y de coordinar el seguimiento y la elaboración de los informes financieros. La delegación operacional del proyecto será responsable de coordinar y supervisar las funciones financieras de las islas. Se han previsto tres mecanismos de salida de efectivo: i) retirada anticipada de fondos; ii) pago directo, y iii) reembolso. Las salidas de efectivo del FIDA se efectuarán en forma de anticipo en las cuentas designadas, y las reposiciones trimestrales posteriores tendrán lugar sobre la base de las previsiones de tesorería que figuren en los informes financieros provisionales, basándose en los planes de trabajo y presupuesto anuales correspondientes aprobados. Se abrirán cuentas designadas para cada fuente de financiación, y los informes financieros trimestrales de mitad de período se elaborarán de conformidad con las directrices del FIDA. Se mejorarán las disposiciones en materia de auditoría, con mandatos específicos basados en los riesgos y auditorías intermedias periódicas durante el año.
32. Las adquisiciones y contrataciones se llevarán a cabo de conformidad con la Ley de Adquisiciones y Contrataciones Públicas de las Comoras (Ley N.º 22-011/AU), de 23 de junio de 2022, en la medida en que sea compatible con las Directrices del FIDA para las adquisiciones y las contrataciones públicas en el marco de los proyectos. En el Manual para la adquisición de bienes y la contratación de obras y servicios se señalarán las posibles incoherencias entre las normas nacionales y las del FIDA, y se especificarán las disposiciones aplicables para resolverlas.
33. La responsabilidad de distinguir las prácticas irregulares o las reclamaciones corresponde al beneficiario. Deberán redoblar los esfuerzos para garantizar el cumplimiento de los principios nacionales y de los principios del FIDA en materia de adquisiciones y contrataciones. El equipo del proyecto velará por que el personal y todas las demás entidades gubernamentales relacionadas con el proyecto, así como el sector privado, incluidos los licitadores y contratistas, observen la Política revisada del FIDA en materia de Prevención del Fraude y la Corrupción en sus Actividades y Operaciones, así como de la Política del FIDA sobre prevención y respuesta frente al acoso sexual y la explotación y los abusos sexuales.
34. En el marco de la gestión financiera, las adquisiciones y contrataciones y la gobernanza, se adoptarán medidas para reforzar las capacidades de las personas responsables de la gestión del proyecto, así como las de las administraciones públicas y los asociados del proyecto.

Participación y observaciones recibidas procedentes del grupo objetivo, y mecanismo de resolución de reclamaciones

35. El proyecto velará por la participación periódica de la gente joven y fomentará la extracción de enseñanzas sobre sus intervenciones a través de: i) la participación activa de las personas jóvenes del medio rural en las fases de liderazgo, elaboración de perfiles y orientación; ii) las enseñanzas extraídas por la gente joven emprendedora; iii) la puesta en marcha de comités de gestión de las infraestructuras; iv) la participación en talleres comunes de evaluación y planificación; v) las encuestas de satisfacción de los beneficiarios; vi) la plataforma de seguimiento ciudadano, y vii) los mecanismos de gestión de quejas.

Mecanismo de resolución de reclamaciones

36. A través del Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural se pondrá en marcha un mecanismo de reclamaciones adecuado para garantizar que la gente joven emprendedora puedan expresar sus preocupaciones sobre las intervenciones en los planos local, regional y nacional.

B. Planificación, seguimiento y evaluación, enseñanzas extraídas, gestión de los conocimientos y comunicación

37. La planificación de las actividades se sustentará en el plan de trabajo y presupuesto anuales correspondiente, que abarca: i) una descripción de las actividades para el año siguiente, junto con las estrategias operacionales, los métodos de ejecución y los indicadores de seguimiento del plan de seguimiento y evaluación (SyE) y el marco lógico; ii) un calendario para la ejecución de las actividades; iii) una declaración sobre el origen y la utilización de los fondos (plan de salida de efectivo), y iv) un plan de adquisiciones y contrataciones.
38. El proyecto seguirá un enfoque modular a través del cual incorporará un despliegue geográfico gradual e intervenciones basadas en la graduación. El enfoque se basará en una secuenciación cronológica de las intervenciones, y transitará desde la evaluación prospectiva de la demanda de formación e integración a la aplicación de planes de actividades. Las fases intermedias incluirán la elaboración de una lista de puntos de venta, la auditoría de las plataformas técnicas, la construcción de infraestructuras para la modernización de la formación y la distribución por grupos en los cursos de formación.
39. La estrategia operacional del proyecto ha sido concebida sobre la base de un proceso estructurado para prestar apoyo a la gente joven de las zonas rurales: i) localización y orientación; ii) formación, refuerzo y proyecto económico, y iii) financiación y apoyo. El apoyo prestado a través de la estrategia se reparte en tres fases: 1) actividades preparatorias, actividades de puesta en marcha e inicio de pruebas piloto y de extensión en la primera parte (el 40 %) de la zona de intervención, es decir, 27 pueblos (7 en Gran Comora, 11 en Anjouan y 9 en Mohéli), con cargo a la financiación de la FIDA12 (primer y segundo año); 2) ampliación progresiva de las intervenciones a otros pueblos, con fondos adicionales aportados por los cofinanciadores o procedentes de una reposición de los recursos de la FIDA13 y 14 para la fase de despliegue (tercero, cuarto y quinto año), y 3) fase de consolidación y finalización (sexto y séptimo año).
40. El proyecto apoyará un sistema de SyE respaldado por la gestión basada en los resultados. El sistema ha sido concebido para asegurar una comprensión clara del proyecto, mejorar su gestión y eficacia y cumplir con los objetivos de rendición de cuentas, capitalización y aprendizaje.
41. Desde el inicio del proyecto, la unidad de coordinación nacional desarrollará una estrategia de comunicación y gestión de los conocimientos con un plan operacional para aprovechar sus experiencias e innovaciones y facilitar el intercambio y la ampliación de los conocimientos. Se elaborarán, presupuestarán y ejecutarán planes anuales de comunicación y gestión de los conocimientos en los planos nacional e insular. El SyE de las actividades, los productos, los efectos directos y los impactos de las intervenciones constituirá la base del proceso de aprendizaje y gestión de los conocimientos. El plan operacional de comunicación y gestión de los conocimientos se basará en las dos dimensiones siguientes: i) recopilación y análisis, y ii) difusión, que implica utilizar los conocimientos adquiridos, comunicarlos y compartirlos con los posibles usuarios.

Innovación y ampliación de escala

42. El Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural integrará los servicios de incubación de empresas en la formación agropastoral con la modernización de los centros para el desarrollo económico de las zonas rurales. La modernización de las instalaciones técnicas, diversificar la oferta de servicios y generar una verdadera capacidad de acogida en estos centros generarán motivación para la formación en profesiones del ámbito rural. Se crearán formaciones innovadoras por su flexibilidad, proximidad y adaptabilidad a las limitaciones de determinadas categorías de personas objetivo, como las mujeres. Las innovaciones también se reflejarán en su apoyo a iniciativas prometedoras, como la transformación digital y los empleos verdes. La estrategia de actividades en línea y de un catálogo de empleos, incluidos los empleos verdes, contribuirá a promover oportunidades profesionales innovadoras.

C. Planes para la ejecución

Preparación para la ejecución y planes para la puesta en marcha

43. La transición hacia el proyecto PREFER facilitará la puesta en marcha y el contacto del Proyecto de Formación y Fomento de la Capacidad Empresarial de las Personas Jóvenes del Medio Rural con el Ministerio de Agricultura, Pesca, Medio Ambiente, Turismo y Artesanía. El proyecto recurrirá a un pago anticipado de puesta en marcha de EUR 350 000, tras su aprobación por la Junta Ejecutiva del FIDA para ajustarse a las condiciones para la primera salida de efectivo y favorecerá la puesta en marcha de las actividades, a más tardar, el 1 de enero de 2025. A escala gubernamental, el anticipo facilitará los preparativos institucionales: documentación necesaria, contratación y despliegue del personal, etc.

Supervisión, examen de mitad de período y planes de finalización

44. Las supervisiones conjuntas del FIDA y el Gobierno se llevarán a cabo una vez al año. La primera brindará apoyo inicial, y se organizarán misiones de apoyo en función de las necesidades. El examen conjunto de mitad de período se realizará al final del tercer año. Todas las partes interesadas participarán en la misión de finalización.

V. Instrumentos jurídicos y facultades

45. El instrumento jurídico que rige la concesión de la financiación propuesta al receptor es un convenio de financiación entre la Unión de las Comoras y el FIDA. Se adjunta como apéndice I una copia del convenio de financiación negociado. Se distribuirá entre los representantes en la Junta Ejecutiva una copia del convenio de financiación negociado al menos cinco días hábiles antes del vencimiento del plazo de 21 días a partir de la entrega a dichos representantes del informe del Presidente y el documento de diseño del proyecto.
46. La Unión de las Comoras está facultada por su ordenamiento jurídico para recibir financiación del FIDA.
47. Me consta que la financiación propuesta se ajusta a lo dispuesto en el Convenio Constitutivo del FIDA y en sus Políticas y Criterios en materia de Financiación.

VI. Recomendación

48. Recomiendo a la Junta Ejecutiva que apruebe la financiación propuesta con arreglo a lo dispuesto en la siguiente resolución:

RESUELVE: que el Fondo conceda un préstamo en condiciones muy favorables a la Unión de las Comoras, por un monto de diez millones setenta mil dólares de los Estados Unidos (USD 10 070 000), conforme a unos términos y condiciones que se ajusten sustancialmente a los presentados en este informe.

Álvaro Lario
Presidente

Accord de financement négocié

(Une copie de l'accord de financement négocié sera transmise aux représentants au Conseil d'administration)

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens			Hypothèses
	Libellé	Référence	Mi-parcours	Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	Personnes recevant de services promus ou appuyés par le projet. (1)	0	3 600	6 000	SSE du projet	Semestrielle	UNAC partenaires et	Conditions sociopolitiques et sécuritaires favorables au développement des entreprises et à l'équité de genre.
	<i>Hommes</i>	0	1 800	3 000				
	<i>Femmes</i>	0	1 800	3 000				
	<i>Jeunes</i>	0	3 600	6 000				
	<i>Personnes handicapées</i>	0	54	90				
	Nombre correspondant de ménages touchés. (1a)	0	2 400	4 000				
	<i>Ménages dirigés par une femme</i>	0	540	900				
	Estimation du nombre total correspondant de membres des ménages. ⁴ (1b)	0	12 450	20 701				
Objectif global : Contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience des communautés rurales.	Incidence de la pauvreté dans la zone couverte par le Programme.	45	43	41	Enquêtes statistiques nationales Enquête de référence, évaluation d'impact (COI).	Année 1, 7 Année 1, 4, 7	UNAC	
	Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant une augmentation d'au moins 20% des revenus.	-	35	55				
Objectif de développement : Améliorer l'accès à l'emploi décent pour les jeunes par le développement des entreprises durables et compris dans les systèmes alimentaires de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.	Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services appuyés par le projet (SF 2.2)	0	1 560	3 200				
	<i>Ménages (%)</i>	0	65%	80%				
	<i>Membres du ménage</i>	0	8 073	16 560				
	Personnes occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi (2.2.1)	-	2 670	4 450	Enquêtes IBRE statistiques nationales	Année 1, 4, 7	UNAC	- Mobilisation des dispositifs d'appui nécessaires et adoption de l'approche du projet pour des interventions coordonnées. - Levée des obstacles externes qui limitent l'accès équitable des jeunes femmes et hommes ruraux aux opportunités dans les secteurs productifs.
	<i>Titulaire de l'emploi - hommes</i>	-	1 335	2 225				
	<i>Titulaire de l'emploi - femmes</i>	-	1 335	2 225				
	<i>Titulaire de l'emploi - jeunes</i>	-	2 670	4 450				
	<i>Nombre d'emploi verts créés (« vert à définir »)</i>	0	420	700	Enquête d'évaluation des effets (COI)			
	Ménages satisfaits des services appuyés par le projet. (SF 2.1)	0	1 560	3 200	Enquêtes IBRE	Année 1, 4, 7	UNAC	
	<i>Ménages (%)</i>	0	65%	80%				
	<i>Membres du ménage</i>	0	8 073	16 560	Enquêtes IBRE	Année 1, 4, 7	UNAC	
	Personnes présentant une amélioration de l'autonomisation. (IE 2.1)	-	540	1 500				
	<i>Proportion totale de personnes (%)</i>	-	15%	25%				
	<i>Femmes (nombre)</i>	-	270	750				
	<i>Femmes (%)</i>	-	50%	50%				
	<i>Hommes (nombre)</i>	-	270	750				
	<i>Hommes (%)</i>	-	50%	50%				
	Ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement durables et résilientes face aux changements climatiques (CGR de FLDA11 - SF 3.2.2)	-	1 350	2 250				
<i>Ménages (%)</i>	-	56,25%	56,25%					
<i>Membres du ménage</i>	-	6 986	11 644					
Effet 1. Les jeunes femmes et hommes ruraux améliorent durablement et équitablement leurs capacités d'accès aux opportunités d'emploi.	Ménages déclarant avoir adopté des technologies, des pratiques ou des intrants nouveaux ou améliorés. (1.2.2)	-	1 350	2 250	Enquêtes IBRE	Annuelle à partir de l'année 3	UNACP, prestataires (CRDE dans les PC)	Suivi effectif des structures d'appui conseil aux initiatives de jeunes promoteurs
	<i>Ménages (%)</i>	-	56,25%	56,25%				
	<i>Nombre total de membres de ménages</i>	-	6 986	11 644				
	Ménages déclarant un meilleur accès physique aux installations de commercialisation, de transformation et de stockage (IB 2.2.6)	-			Enquêtes IBRE SSE du projet	Enquêtes IBRE Semestrielle	UNAC partenaires et	
	<i>Ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de commercialisation.</i>	-	700	1 400				
	<i>Proportion de ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de commercialisation (%)</i>	-	17%	35%				
	<i>Taille des ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de commercialisation.</i>	-	3 622	7 245				
	<i>Ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage.</i>	-	240	800				
	<i>Proportion de ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage (%)</i>	-	10%	20%				
	<i>Taille des ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage.</i>	-	1 397	3 881				
Produit 1.1 L'offre qualifiée de formation/incubation pour l'emploi des jeunes ruraux est renforcée.	Nombre de nouveaux modules/référentiels créés.	0	42	42	SSE du projet	Semestrielle	UNAC partenaires et	
	Nombre de salles de cours et dortoirs construits ou remis en état dans les Structures d'Incubation	0	3	6				
	Nombre de formateurs, facilitateurs, et animateurs etc... formés.	0	24	24				

⁴ La taille moyenne des ménages est 5 à Mohéli et à Anjouan et de 6 en Grande Comores

	Hectares de terres exploitées selon des pratiques favorisant la résilience face aux aléas climatiques (IB 3.1.4)	–	18	30								
	Nombre d'installations de commercialisation, de transformation ou de stockage construites ou remises en état (IB 2.1.6)	–	45	120								
	Installations de commercialisation construites ou remises en état	0	5	12								
	Installations de stockage construites ou remises en état	0	40	108								
Produit 1.2 Les jeunes ruraux sont compétents pour développer des activités rémunératrices et durables dans des métiers ruraux y compris des filières agrosylvopastorales et halieutiques.	Personnes formées aux pratiques ou aux technologies de production. (1.1.4)	0	2 520	3 150	SSE du projet	Semestrielle	UNAC partenaires et	Mise à niveau des plateaux techniques				
	Nombre total de personnes ayant suivi une formation - agriculture	0	1 080	1 350								
	Hommes ayant suivi une formation - agriculture		432	540								
	Femmes ayant suivi une formation - agriculture		648	810								
	Jeunes ayant suivi une formation - agriculture		1 080	1 350								
	Nombre total de personnes ayant suivi une formation - élevage	0	720	900								
	Hommes ayant suivi une formation - élevage		288	360								
	Femmes ayant suivi une formation - élevage		432	540								
	Jeunes ayant suivi une formation - élevage		720	900								
	Nombre total de personnes ayant suivi une formation - pêche	0	720	900								
	Hommes ayant suivi une formation - pêche		288	360								
	Femmes ayant suivi une formation - pêche		432	540								
	Jeunes ayant suivi une formation - pêche		720	900								
	Personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise. (2.1.2)	0	2 500	4 450								
	Hommes		1 250	2 225								
	Femmes		1 250	2 225								
	Jeunes		2 500	4 450								
	Nombre de jeunes des communautés de pêche utilisant les investissements structurants. (DCP, magasin, pêcheries, etc.).	0	600	600								
	Hommes		240	240								
	Femmes		360	360								
	Producteurs ruraux ayant accès à des intrants de production ou à des modules technologiques. (1.1.3)	0	1 500	1 500					SSE du projet	Semestrielle	UNAC, prestataires (ENPMM)	
	Hommes		600	600								
Femmes		900	900									
Jeunes		1 500	1 500									
Effet 2. Les jeunes entrepreneurs ruraux accèdent durablement au marché et aux opportunités d'affaires avec le secteur privé.	Entreprises rurales soutenues signalant une augmentation de leurs bénéfices. (2.2.2)	0	1 037	2 600	Enquête IBRE	Années 1, 4, 7	UNAC					
	Proportion d'entreprises (%)		70%	80%								
	Ménages déclarant utiliser des services financiers ruraux. (1.2.5)		400	667								
	Ménages (%)		10%	17%								
	Nombre total de membres de ménages		2 070	3 452								
Produit 2.1 L'intégration des jeunes dans l'emploi et les partenariats d'affaires est facilitée	Nombre de partenariats commerciaux entre les jeunes entrepreneurs et les agro-PME.	0	60	112	SSE du projet	Semestrielle	UNAC, prestataires, partenaires	Ouverture du secteur privé, partenariats commerciaux et institutions financières à la promotion du statut économique et du leadership des jeunes entrepreneurs.				
	Nombre de jeunes placés en emploi salarié auprès des agro-PME et agro-industries à travers les partenariats public-privé.	0	720	1 200			UNAC, prestataires (Maison de l'Emploi, etc.)					
Produit 2.2. L'accès des jeunes agripreneurs aux services financiers est facilité	Personnes vivant en milieu rural qui ont accès à des services financiers. (1.1.5)	0	600	1 000	SSE du projet	Semestrielle	UNAC, institutions financières partenaires					
	Hommes ayant accès à des services financiers - crédit		240	400								
	Femmes ayant accès à des services financiers - crédit		360	600								
	Jeunes ayant accès à des services financiers - crédit		600	1 000								
	Nombre de jeunes dont le plan d'affaire a été financé.	0	2 600	3 250								
	Hommes		1 300	1 625								
Femmes		1 300	1 625									
Effet 3. L'emploi des jeunes ruraux et la prise en compte de l'équité de genre sont ancrés dans les piliers stratégiques de développement rural	Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles soumises aux décideurs pour approbation, ratification ou modification sur la promotion de l'emploi des jeunes. (Politique 3)	0	1	3	SSE du projet	Annuelle	UNAC, partenaires					
Produit 3.1 Les politiques et capacités institutionnelles des entités régaliennes et des autres parties prenantes sont renforcées.	Supports de connaissances relatifs aux politiques ayant été élaborés. (Politique 1)	0	3	6	SSE du projet	Semestrielle	UNAC					
	Produit 3.2 Les institutions régaliennes, les bénéficiaires et autres acteurs participent activement aux réalisations du projet.	16. Plateformes multipartites en service bénéficiant d'un appui. (Politique 2)	0	2					5			

a) Selon les chiffres indiqués dans le Rapport de mise en place d'un Système d'informations géographiques (juin 2015), la population totale cumulée dans les 27 villages est d'environ 37 200 personnes, dont près de 53% de femmes. Le nombre de personnes tirant tout ou partie de ses revenus de l'activité de pêche dans ces villages est d'environ 5 100 personnes au total, dont 1 660 femmes pratiquant la pêche à pied (32,6% du total), 1 260 hommes pratiquant la pêche à pied (24,6%), 1 410 pêcheurs pratiquant la pêche traditionnelle (27,5%) et 770 pêcheurs pratiquant la pêche artisanale motorisée (15,1%).

Matrice intégrée des risques du projet

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
Contexte national	Substantiel	Substantiel
Volonté politique	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>L'Union des Comores organise l'élection présidentielle et celle des Gouverneurs des îles autonomes en janvier 2024. Les jougs électoraux pourraient changer les orientations politiques aux Comores et retarder la conception du projet et sa ratification. Ce contexte politique présente donc un risque pour la mise en place du projet et de son ancrage institutionnel.</p> <p>La faible mobilisation des fonds de contrepartie affecte le niveau de performance du projet. Les effets de la COVID-19 et de la crise Russo-Ukrainienne aggravent déjà les capacités du Gouvernement à mobiliser des ressources propres à affecter aux Projets à financement extérieur. En effet, les réponses aux crises pourraient affecter les capacités du Gouvernement à honorer ses engagements y compris dans le cadre du service de la dette extérieure et avoir un impact négatif sur l'engagement financier du Gouvernement de mobiliser des fonds de contrepartie en espèces dans le cadre du projet FORCE Jeunes.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Planifier davantage la contribution du gouvernement en taxes plutôt qu'en espèces. Le gouvernement pourra également apporter d'autres formes de contribution en nature. La planification financière du projet va intégrer la valeur locative des locaux mis à sa disposition comme faisant partie de la contribution nationale. Il va en outre s'allier aux autres projets ayant les mêmes problèmes pour un plaidoyer commun en vue d'obtenir l'inscription d'une ligne budgétaire y relative, dans les Lois des Finances.</p> <p>Les rencontres avec la partie nationale, notamment avec le Secrétaire Général du Gouvernement et le Ministre en charge des finances, qui ont été déjà initiées dans le cadre du projet PREFER, vont être poursuivies, afin d'inciter davantage le pays à contribuer aux reconstitutions des fonds du FIDA.</p> <p>L'accession des Comores à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) témoigne l'engagement du pays à mener des multiples réformes sur le plan législatif, institutionnel, commercial et économique. Ceci constitue une opportunité pour le projet FORCE-Jeunes étant donné l'adhésion à l'OMC accroît l'ouverture commerciale, contribue à l'amélioration de l'environnement des affaires et des investissements aux Comores.</p> <p>Aux Comores, la promotion de l'emploi des jeunes figure parmi les priorités nationales. Le Gouvernement a mis en place un outil stratégique pour un système durable d'appui à l'emploi des jeunes. Il y a l'adoption du décret n°21-087/Pr, la loi n°21-007/Au baptisé « un jeune, un emploi en Union des Comores ». FORCE-Jeunes contribuera à appuyer le développement du secteur financier pour stimuler l'investissement de l'entrepreneuriat, et promouvoir une meilleure éducation financière des jeunes.</p> <p>La stratégie de gestion de savoirs de FORCE-Jeunes favorisera les échanges d'expériences et l'apprentissage au sein et/ou en dehors du portefeuille pour appuyer la mise en œuvre des interventions</p>		
Gouvernance	Elevé	Elevé
<p>Risque(s) :</p> <p>Selon l'indice Mo-Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) les Comores se placent au 38e rang sur 50 pays africains évalués en 2022 avec un score de 42,5/100. Quant à l'indice de perception de la corruption établi</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>par Transparency International, celui-ci place l'Union des Comores au 167e rang sur 180 pays évalués en 2022, avec un score de 19 sur 100 ; ceci dénote un recul car en 2021 l'Union des Comores, avec un score de 20/100 a occupé la 164eme place sur 180 pays. En matière de Gestion et institutions du secteur public, l'Union des Comores a obtenu un score de 2,5 suivant l'Évaluation des politiques et des institutions nationales CPIA 2019. Ce score est celui du groupe le moins performant au niveau du pays et est inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Ces classements mondiaux avec la faiblesse des institutions de contre-pouvoirs comoriens telle que l'Assemblée nationale. Une telle situation présente des risques élevés pour la gestion efficace du projet.</p> <p>L'étude de 2017 sur la fragilité en Union des Comores a fait ressortir parmi les défis transversaux aux cinq PSG des problèmes de gouvernance par un déficit de collaboration à plusieurs niveaux, de maîtrise et d'application de la réglementation d'une manière impartiale.</p> <p>Sur le plan opérationnel, les délégués en charge de la production ont la charge du secteur agricole au niveau régional. Les Directions régionales du MAPETA, les CRDE ainsi que les projets/programmes sont sous la tutelle institutionnelle de ces Délégués en charge de la production, mais les organigrammes, voire la dénomination variante d'une île à l'autre.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Les organes et les outils de lutte contre la corruption existent.</p> <p>Les cadres des ministères impliqués dans l'orientation, le financement et la gestion du projet (Ministères en charge des Finances, de l'Agriculture, de la jeunesse, etc.) ; des institutions en charge de la passation des marchés ; de la protection de l'environnement ainsi que l'équipe de gestion du projet sera formés/recyclés sur les politiques anti-corruption du FIDA.</p> <p>Les cadres du Ministre en Charge de l'Agriculture appuieront l'équipe de FORCE Jeunes sur le plan technique ; cela s'ajoutera à leurs contributions notamment lors des sessions des Comités de pilotage. Le Comité National et les Comités Régionaux de pilotage du projet, qui regroupent les acteurs clés du développement Agricole et rural, auront un impact positif dans la gouvernance.</p> <p>Les procédures de gestion financière vont prendre en considération les expériences du projet PREFER et d'autres projets du FIDA. Les responsables financiers et en passation de marchés du projet vont recevoir des appuis pour développer leurs capacités.</p>		
Macroéconomie	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>Le cadre macro-économique comorien reste fragile et fortement tributaire des chocs externes. Ainsi, la crise ukrainienne avec ses soubresauts géopolitiques, constituent une menace spécifique. En effet, la persistance d'une telle crise et les corollaires qui en pourraient aggraver le niveau de l'inflation au détriment des couches sociales les plus vulnérables qui sont de surcroît les principaux groupes cibles du projet. Une telle pourrait affecter négativement la dynamique du marché comorien, ce qui se traduirait par une baisse significative des revenus des populations ciblées à savoir les jeunes vivants dans les milieux ruraux. Une telle pourrait engendrer une hausse conséquente du taux de pauvreté ce qui limitait les bénéfices du projet.</p> <p>Suivant l'Évaluation des politiques et des institutions nationales CPIA 2022, les partitions des politiques macroéconomiques et structurelles de l'Union des Comores sont en deca de la moyenne en Afrique subsaharienne.</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
L'écart entre l'inflation, dû au prix de l'énergie et de la rareté de certains biens/matériaux, et l'évolution des revenus des exploitants aura des effets sur la situation économique des ménages et donc sur l'objectif de développement du projet.		
Mesures d'atténuation : Le 21 décembre 2021, la direction du Fonds monétaire international (FMI) approuvé l'achèvement de la première revue du programme de référence en faveur des Comores. Les mesures appuyées par le programme de référence, qui a été approuvé le 21 juillet 2021, visée à : i) maîtriser la pandémie et redresser l'économie ; et ii) entreprendre des réformes pour surmonter la fragilité, stimuler la croissance inclusive et limite les risques. Dans le domaine agricole, le gouvernement s'emploie à améliorer la productivité et à augmenter la production par la mécanisation et la mise à disposition d'intrants de qualité, afin d'améliorer les revenus.		
Fragilité et sécurité	Substantiel	Substantiel
Risque(s) : Le pays est exposé à des risques de catastrophes naturelles. Tel était le cas avec le cyclone Kenneth qui a décimé les cultures en 2019. Dans de tels cas il en a résulté la destruction des cultures affectant ainsi les capacités d'accès aux semences et aliments alimentaires, donc plus généralement la sécurité alimentaire des populations. De plus, l'Union des Comores figure sur la liste 2023 des pays touchés par des situations de fragilité et plus souffrants par la fragilité institutionnelle et sociale. L'étude de 2017 sur la fragilité en Union des Comores avait déjà fait ressortir parmi les défis transversaux des lacunes de l'administration et de la société civile dans leurs moyens, leurs organisations et leurs fonctionnements qui ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs.		
Mesures d'atténuation : Le partenariat avec l'INRAPE pour la collecte de matériel génétique de bananier et de manioc, la mise en place de champs de collecte nationaux et régionaux, ainsi que la construction de laboratoire in-vitro permet de disposer de vivier de matériel végétal. Par ailleurs, le PCE (Plan Comores Emergent) ambitionne un pays résilient aux chocs dans toutes les dimensions du développement durable. Des actions de renforcement institutionnel seront attendues par le projet Force-Jeunes en faveur des structures des Ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage ainsi que de la jeunesse, de la santé et du genre.		
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Moyen
Cohérence politique	Faible	Faible
Risque(s) : Bien que le Projet FORCE Jeunes soit aligné sur les stratégies et politiques nationales dans le secteur rural et agricole, le risque de non-alignement de ces stratégies avec le ciblage des pauvres et la mise en œuvre de projets intégrant des thématiques transversales (environnement, climat, genre, nutrition, jeunes, participation du secteur privé, etc.) subsiste. Il en est de même du risque d'inadéquation des objectifs et stratégies du Projet Force-Jeunes avec les modalités de mise en œuvre du: (i) Plan Comores Émergent à l'horizon 2030 (PCE) qui présente les ambitions générales de l'État en matière de développement sous la forme d'orientations et de lignes directrices ainsi que du; (ii) Plan de Développement Intérimaire (PDI 2020-2024) qui est le plan à moyen terme du PCE.		
Mesures d'atténuation :		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Le document de référence qu'est le PCE favorable aux projets de développement rural ciblant les plus pauvres, confirme que l'agriculture comorienne doit jouer un rôle de moteur de croissance et de sécurité alimentaire, dans le cadre d'une approche chaîne de valeur et de l'entreprenariat agricole rural.</p> <p>Les objectifs de Force-Jeunes sont alignés sur les politiques et stratégies nationales contenues dans le Plan Comores Émergent à l'horizon 2030 (PCE) et le Plan de Développement Intérimaire (PDI 2020-2024) qui prévoient globalement la modernisation de l'agriculture dans l'Union des Comores. Ils sont également alignés sur le plan de relance post-COVID 19.</p>		
Elaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Moyen
<p>Risque(s) :</p> <p>Les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole contiennent peu de vues des organisations de producteurs ruraux ; les ressources pour leur mise en œuvre sont insuffisantes.</p> <p>La mise à jour et/ou mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles (genre, jeunes, nutrition, formation et insertion professionnelle, agriculture) ne sont pas effectives et pourront handicaper l'atteinte des objectifs du projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Le projet est en contact avec la chambre d'agriculture et s'attèle à la structuration des groupements en coopératives. Force-Jeunes a contribué à l'amélioration de la participation des producteurs agricoles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques en facilitant les espaces de concertation.</p> <p>Des dialogues politiques avec la partie nationale vont être entrepris, notamment avec le Ministère de tutelle, en charge de l'Agriculture afin de promouvoir approche commune pour la mise en œuvre du projet.</p> <p>Les différents partenariats avec toutes les parties prenantes œuvrant dans la formation professionnelle des jeunes seront établis.</p>		
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Substantiel
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>Il existe de nombreuses zones en forte pente qui, suite à des pressions anthropiques ou des effets naturels, favorables au transport solide dans les cours d'eau, accélèrent les écoulements et provoquent l'infiltration. Ces zones en forte pente pourraient entraîner une érosion et une perte d'éléments nutritifs à l'échelle du bassin, accroissent le risque d'inondation et dégradent la biodiversité.</p> <p>Difficulté pour le projet d'atteindre les objectifs de production des cultures assignés par le DCP à cause de l'escarpement des terrains et des risques d'érosion.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Les activités qui seront entreprises par le Force-Jeunes amélioreront la conservation des ressources naturelles et la fertilité des terres.</p> <p>Les activités par les bénéficiaires afin de limiter l'érosion concernent notamment l'aménagement antiérosif de terres en forte pente, l'embocagement, l'entretien des réseaux d'irrigation ainsi que la protection des sources d'eau. Le Force-Jeunes fournit des formations sur les techniques de Conservation des Eaux et du sol (CES) et sur la gestion de l'environnement. La conservation des sols est améliorée grâce à l'adoption</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>des techniques d'embocagement. L'approche « chaîne de solidarité » est promu dans l'acquisition des matériels végétaux pour les embouchures.</p> <p>Le projet a également accepté d'adopter la promotion des variétés résilientes aux changements climatiques, le recours aux fertilisants agricoles, la pratique de la rotation culturelle, qui a permis la préservation de la fertilité des sols.</p>		
Vulnérabilité du projet aux effets des changements climatiques	Substantiel	Substantiel
<p>Risques :</p> <p>Etant donné que les jeunes vont entreprendre dans des secteurs affectés de manière négative par les changements climatiques (agriculture, élevage, pêche), les risques de changement de productivité et de la qualité de la production pourront augmenter, induisant ainsi à la vulnérabilité des jeunes.</p> <p>Les cultures vont être affectées par les variations de températures et des précipitations. Les ressources en eau sont impactées tant sur la quantité que sur la qualité. Une diminution de la quantité et/ou une abondance de précipitations entrave le bon développement des cultures. Ces situations favoriseront la prolifération des insectes nuisibles, l'apparition des maladies sur les plantes et les changements des aires de distribution géographiques de certaines espèces végétales.</p> <p>Les risques pour le secteur élevage concernent les maladies qui provoqueront des perturbations physiologiques, entre autres, un retard de croissance, diminution de la production laitière, sensibilités aux maladies, des mortalités, et la dégradation des pâturages.</p> <p>La violence des cyclones, aggravée par les changements climatiques, occasionnerait une baisse des rendements agricoles. L'accroissement des intensités des cyclones sont aussi néfastes pour les poissons et les macro crustacés. Une telle situation risquerait de rendre plus difficile les activités des jeunes œuvrant dans le secteur pêche.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeune appuiera le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité de la population face aux changements climatiques, et promeut des options d'adaptation aux changements climatiques auprès de ses cibles. Le projet Force-Jeunes diffuse aussi des semences résistantes aux changements climatiques, et mène des accompagnements techniques au niveau des groupements dans l'adoption des techniques agricoles résilientes. L'agroforesterie et l'association culturelle utilisent la couverture végétale des sols.</p> <p>Le projet va accompagner les jeunes/femmes à développer des exploitations plus respectueuses de l'environnement. Le projet entreprendra des sessions de sensibilisation et de communication sur l'adaptation aux changements climatiques, en partenariat avec le Ministère de tutelle.</p> <p>La construction et/ou la réhabilitation de citernes, l'installation des réservoirs, ainsi que le captage des eaux auprès des sources d'eau entraînent l'accès à l'eau. Partenariat avec les services météo pour la diffusion des informations agro-climatiques permet une meilleure adaptation aux changements climatiques</p>		
Portée du projet	Moyen	Moyen
Pertinence du projet	Faible	Faible
<p>Risque(s) :</p> <p>Les objectifs et les interventions du projet sont alignés sur les priorités nationales de développement mais doivent être suffisamment adaptés et</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
adéquats en termes de moyens pour répondre efficacement aux besoins et priorités du groupe cible tout au long de la durée de vie du projet. Des inadéquations en termes de ciblage pourront survenir et pourront écarter les plus vulnérables.		
Mesures d'atténuation : La planification des activités du Force-Jeunes se fera de manière inclusive et intégrera donc des réponses convenues avec les populations sur la base des besoins clairement exprimés par les pauvres ruraux lors des consultations. Force-Jeunes pourra faire objet de financements additionnels pour mieux répondre aux besoins des groupes cibles. Les approches de ciblage du projet PREFER pourront servir de référence. Des mesures spécifiques seront prises pour mitiger les risques de capture d'élite.		
Solidité technique	Substantiel	Substantiel
Risque(s) : La conception de Force-Jeunes intègre principalement la mise à échelle des appuis techniques et organisationnels aux jeunes et femmes ainsi que les embocagements, une innovation technique pilotée et ayant fait ses preuves dans l'Union des Comores. Il reste un risque que le projet intègre plusieurs approches et se complexifie, n'améliore pas ses réalisations en inspirant des leçons apprises dans d'autres pays. La faible capacité à la fois au niveau de l'équipe du projet, des partenaires de mises en œuvre des organisations paysannes pourrait aussi impacter la solidité technique du projet.		
Mesures d'atténuation : La conception du projet se fera au moyen des approches déjà expérimentées aux Comores par le FIDA et d'autres partenaires. Cette approche confortera la solidité technique du projet. Les approches de Force-Jeunes seront toutes issues vers l'entrepreneuriat individuel ou associatif/coopératif. Aux fins d'amélioration des réalisations de Force-Jeunes, des expériences du FIDA dans d'autres contextes similaires seront également dissociables pour l'application par Force-Jeunes. Des appuis institutionnels sont prévus par le projet. Un manuel d'exécution technique sera établi afin de faciliter la mise en œuvre des activités. Les bonnes pratiques du projet PREFER et des autres projets financés par le FIDA et d'autres partenaires techniques et financiers vont être valorisées.		
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Elevé	Elevé
Modalités d'exécution	Elevé	Elevé
Risque(s) : Le projet adoptera l'approche faire-faire. Le Projet PREFER en cours fait montre de difficultés dans la gestion des conventions avec les partenaires de mise en œuvre avec des cas de non-renouvellement desdites conventions et donc des ralentissements dans l'exécution. Les CRDE qui sont des établissements publics appelés à assurer les missions de formation, d'appui-conseil, d'encadrement des organisations de producteurs, de collecte et gestion de données, de fournitures de services de base ; présentent des lacunes fonctionnelles (insuffisance de personnel et de moyens de fonctionnement suffisants). Il y a donc un risque élevé qu'ils ne soient pas en mesure de remplir convenablement leurs missions d'appui aux producteurs et encore moins de pérenniser les acquis.		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
De plus, l'étude de 2017 sur la fragilité en Union des Comores avait déjà fait ressortir parmi les défis transversaux l'insuffisance des capacités humaines, et matérielles à la hauteur des enjeux financiers hypothéquant par conséquent la capacité de parvenir à des bons résultats.		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>La mobilisation d'une assistance technique internationale dans une logique de transfert de compétences de type learning-by-doing au cours des premières années du projet est primordiale. Lors des recrutements, des efforts seront déployés pour que les publications de postes puissent être réalisées à la diaspora Comorienne pour y rechercher des compétences.</p> <p>L'évaluation de la performance des partenaires sera permanente, de même que la clarification des termes des conventions avant leur renouvellement. La mise en œuvre du projet intégrera le renforcement institutionnel des partenaires de mise en œuvre.</p> <p>Des visites d'échanges dans d'autres pays sont à prévoir, afin d'identifier les bonnes pratiques dans la correspondance entre les besoins sur le marché et les formations dispensées par le projet. Le projet FORCE-Jeunes pourrait aussi bénéficier des expériences du projet PREFER dans l'accueil des stagiaires, qui pourront appuyer la mise en œuvre du projet, notamment dans la capitalisation des acquis.</p> <p>L'équipe du projet FORCE-Jeunes bénéficiera des connaissances et des savoir-faire acquis par les investissements du FIDA aux Comores et des autres pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud.</p>		
Dispositifs de suivi-évaluation	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>Le Projet PREFER en cours présente des faiblesses collecte et la remontée de d'informations depuis le terrain et le système de rapportage d'une manière générale ; y compris en lien avec les informations attendues des partenaires d'exécution. Le projet ne dispose pas toujours de suffisamment d'informations sur les effets et impacts induits. Il y a donc un risque que cette situation se présente au démarrage du FORCE Jeunes.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeunes mettra en place un système de suivi-évaluation fonctionnel fondé sur l'approche de gestion axée sur les résultats, qui sera un outil d'aide à la décision tout au long du cycle du projet. A partir du démarrage, le dispositif intégrera une étude de référence et d'autres activités planifiées et suivies. Une modalité d'assistance technique pourra être mise en place. Les bases de données seront régulièrement à jour, fourniront les informations nécessaires pour le suivi et le pilotage du Projet. Des enquêtes d'effets qui seront organisées par le projet pourront favoriser plus de réalisme dans les mesures des effets de Force-Jeunes.</p>		
Passation des marchés	Substantiel	Substantiel
Cadre juridique et réglementaire	Faible	Faible
<p>Risque(s) :</p> <p>1. En l'absence d'un manuel des procédures de passation des marchés, le projet peut appliquer des procédures non convenables menant à une déclaration d'irrégularités et une annulation des procédures.</p> <p>2. En l'absence des décrets règlementaires de la nouvelle loi précisant les modalités d'application de cette loi, le projet peut interpréter la loi d'une manière non conforme menant à une annulation des procédures et par la suite à un retard dans l'exécution des activités prévues.</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>3. Des lacunes dans les procédures d'adjudication des marchés sont observées qui risquent de mener à des contestations de la part des soumissionnaires et à un retard dans l'attribution des marchés et l'exécution des activités prévues dans le cadre du projet.</p> <p>4. En l'absence d'un système efficace de suivi des marchés publics, le projet aura des difficultés (i) à gérer d'une manière efficace les marchés lancés dans le cadre de FORCES JEUNES, (ii) à identifier les contrats à haut risque et (iii) à prendre les mesures de mitigation nécessaires.</p> <p>5. L'accès du public à l'information présente des faiblesses qui peuvent défavoriser la responsabilité du projet envers le public et par la suite augmenter le risque de favoritisme et réduire la concurrence entre les entreprises.</p> <p>6. La tenue en lieu sûr des archives, documents de la passation des marchés démontre une faiblesse. Le projet risque de ne pas pouvoir maintenir pour une longue période (10 ans) les documents de passation des marchés qui vont être lancés dans le cadre de FORCES JEUNES</p> <p>7. En l'absence des dossiers types d'appel d'offres International, l'UNAC risque d'utiliser les dossiers types d'appel d'offres national qui ne contiennent pas toutes les dispositions nécessaires relatives à un appel d'offres international.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. FORCES JEUNES suivra le manuel des procédures en passation des marchés faisant partie du manuel de mise en œuvre du projet (PIM).</p> <p>2. FORCES JEUNES suivra les procédures du Guide pratique de Passation des Marchés du FIDA relatives aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de sélection (Module F2) et d'évaluation des Services de Conseil (Modules K5 – K6- K7 et K8) - Adjudication du contrat (Modules L -L1- L2- M – M1 et M2). <p>3. FORCES JEUNES utilisera l'outil de suivi des contrats du FIDA (CMT)</p> <p>4. FORCES JEUNES présentera à l'ARMP et à la Direction nationale de contrôle des marchés public un rapport annuel sur tous les marchés conclus au cours de l'année incluant les informations sur le processus de passation ainsi que le processus de gestion des contrats y compris les paiements effectués et la résolution des litiges le cas échéant.</p> <p>5. Publication des avis d'appel d'offres, des avis d'appel à manifestation et des avis d'attribution des marchés dans le cadre du projet sur le site web officiel unique « Comores Marchés Publics » et sur le site du MAPETA une fois devenu opérationnel.</p> <p>6. L'UNAC et les délégations opérationnelles partageront tous les avis d'attribution des marchés attribués dans le cadre du projet FORCES JEUNES avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP).</p> <p>7. L'UNAC et les délégations opérationnelles suivront les dispositions relatives à l'archivage prévues dans le Manuel des procédures de passation du projet (PIM).</p> <p>8. FORCE JEUNES utilisera le dossier type d'appel d'offres international du FIDA.</p> <p>9. L'UNAC et les délégations opérationnelles incluront dans les dossiers d'appel d'offres nationaux les dispositions suivantes du FIDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. La politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations; b. Les dispositions sur le harcèlement sexuel, l'exploitation et les abus sexuels c. Le droit du FIDA de mener un audit ou une inspection d. Les dispositions sur les normes de performance PESEC. 		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
e. Le formulaire d'auto-certification du FIDA.		
Responsabilité et transparence	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>1. En l'absence d'un portail des marchés publics qui met à disposition du public une information sur l'ensemble des textes réglementaires; les DAO types; les plans de passation, les avis généraux et avis spécifiques de passation de marchés; les avis d'attributions; les décisions de l'ARMP sur les litiges; les statistiques sur les marchés approuvés et annulés, les rapports d'audits des marchés publics; la liste des entreprises sanctionnées, et étant donné que le projet appliquera la loi nationale, il existe un risque de ne pas mettre à la disposition du public toutes les informations relatives aux marchés lancés dans le cadre de FORCES JEUNES.</p> <p>2. Etant donné que le niveau de la corruption aux Comores est très élevé avec un score de l'indice de perception de la corruption de 19/100 en 2022 et en l'absence d'un processus transparent et d'un système efficace d'évaluation de la performance en passation des marchés, des pratiques comme le favoritisme, le népotisme, etc. peuvent être appliquées par le projet.</p> <p>3. En l'absence des manuels qui définissent les exigences pour les contrôles internes relatives à la passation des marchés, le projet risque de ne pas effectuer efficacement ces contrôles internes</p> <p>4. Les audits de passation des marchés conclus dans le cadre du projet risquent d'être effectués sur la conformité et non pas sur la performance.</p> <p>5. Non existence de l'avis d'intention d'attribution des marchés dans le système national et étant donné que le projet appliquera le système national, le projet risque de ne pas émettre ces avis et par la suite de ne pas respecter la période accordée pour la contestation.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. L'UNAC publiera toutes les données relatives aux marchés conclus dans le cadre de FORCES JEUNES sur le site internet du MAPETA..</p> <p>2. Les missions de supervision et d'assistance du FIDA seront intensifiées pour s'assurer à ce que le personnel des projets financés par le FIDA ainsi que les soumissionnaires, prestataires de services, fournisseurs, entrepreneurs et consultants respectent les normes les plus élevées d'éthique et d'intégrité lors de la passation et de l'exécution des contrats financés par le FIDA</p> <p>3. Le projet veillera à ce que les numéros d'urgence du FIDA pour signaler les cas de corruption ou de harcèlement seront inclus dans tous les documents d'appel d'offres.</p> <p>4. Tous les soumissionnaires et contractants qui participeront à la passation de marchés dans le cadre du projet doivent se conformer à l'auto-certification prévue par le Guide pratique de passation des marchés publics 2020 du FIDA. FORCES JEUNES inclura dans tous les documents d'appel d'offres et les contrats le formulaire d'auto-certification du FIDA.</p> <p>5. Le projet suivra le manuel de la mise en œuvre du projet (PIM).</p> <p>6. Le projet veillera à exécuter les recommandations des missions de supervision, d'assistance, d'audit du FIDA.</p> <p>7. Le projet élaborera une liste de contrôle (Checklist) à utiliser par les auditeurs pour l'audit de la passation des marchés.</p> <p>8. Le projet préparera une liste des risques identifiées en cours d'exécution de la passation des marchés et à identifier les mesures de mitigation nécessaires.</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>9. Le projet devra inclure dans les mandats des cabinets d'audit/ des auditeurs le concept de l'audit de rendement.</p> <p>Le projet suivra les procédures d'adjudication du FIDA.</p>		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>1. L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) mandatée de faire la formation et le développement des capacités des agents publics chargés de l'exécution de la passation des marchés publics, n'a pas les moyens et ressources suffisants permettant d'effectuer efficacement sa tâche. Le projet risque de ne pas trouver des responsables de passation des marchés qualifiés.</p> <p>2. En l'absence d'un système permettant de gérer les données de l'ensemble du processus de passation des marchés et étant donné que la plateforme « Comores Marchés Publics » n'est pas encore opérationnelle, l'UNAC pourra avoir des difficultés à gérer d'une manière efficace les données relatives aux marchés qui vont être lancés dans le cadre de FORCES JEUNES.</p> <p>3. En l'absence d'une cellule de gestion des marchés publics au MAPETA et étant donné que les nominations aux postes de responsable des marchés publics ne sont pas généralement concurrentielles, les responsables de passation du projet peuvent être nommés parmi les fonctionnaires du MAPETA qui n'ont pas d'expérience en matière de passation des marchés.</p> <p>4. En l'absence d'un système de mesure de la performance en passation des marchés portant sur les aspects quantitatifs et qualitatifs, l'UNAC aura des difficultés à faire l'évaluation de la performance en passation des marchés.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. Le projet prendra en charge la formation des agents de passation des marchés du MAPETA et des partenaires étatiques.</p> <p>2. Le personnel de passation des marchés du projet participera au programme de formation du FIDA sur les procédures de passation des marchés «BUILDPROC»</p> <p>3. Recrutement du personnel de passation des marchés du projet par voie concurrentielle.</p> <p>4. La prise en charge par le projet des stagiaires en passation des marchés.</p> <p>5. Les missions de supervision et d'assistance du FIDA évalueront la performance du projet en passation des marchés.</p>		
Processus de passation de marchés dans le cadre des projets	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>1. En l'absence des stratégies de passation des marchés, l'UNAC aura des difficultés à gérer efficacement le processus de passation des marchés qui vont être lancés dans le cadre du projet. Il y a un risque de ne pas pouvoir optimiser l'utilisation des ressources disponibles, de ne pas obtenir les meilleurs prix, de ne pas garantir la qualité des biens et services requis et de ne pas identifier les risques associés à la passation des marchés ainsi que les mesures appropriées.</p> <p>2. Etant donné que le recours à la passation des marchés de gré à gré est fréquent dans les administrations publiques comoriennes. Le projet risque d'utiliser fréquemment cette méthode de passation.</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>3. Les autorités adjudicatrices aux Comores se contentent d'afficher les résultats sur un tableau d'affichage. La non-publication des avis d'attribution des marchés par le projet ne permettra pas d'assurer la transparence et de maintenir un environnement concurrentiel sain.</p> <p>4. En l'absence de données statistiques sur la passation des marchés, l'UNAC ne sera pas en mesure (i) d'évaluer l'efficacité de la gestion des contrats conclus dans le cadre du projet, (ii) d'évaluer la proportion de fournisseurs, entrepreneurs et consultants enregistrés qui participent et obtiennent des marchés et (iii) d'évaluer le nombre total et valeur des marchés attribués aux entreprises nationales/étrangères.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. L'UNAC et les délégations opérationnelles du projet suivront la stratégie de passation des marchés du projet.</p> <p>2. Le recours à la passation de marchés de gré à gré n'est envisageable dans le cadre du projet qu'avec une justification suffisamment détaillée adressée au FIDA pour obtenir son avis de non-objection indiquant notamment pour quelle raison un marché de gré à gré est choisi plutôt qu'une procédure de passation de marchés concurrentielle, ainsi que les motifs pour lesquels un consultant/ une entreprise particulier(e) est recommandé(e).</p> <p>3. Le projet publiera les avis d'attribution sur le site du FIDA et sur le site « Comores Marchés publics » une fois rendu opérationnel.</p> <p>4. Le projet enverra à l'ARMP avant la fin de chaque année budgétaire un rapport détaillé sur tous les marchés lancés/ attribués au cours de l'année en question y compris le nombre d'entrepreneurs, de fournisseurs et de consultants qui participent aux marchés lancés dans le cadre du projet FORCES JEUNES et le nombre des marchés attribués aux entreprises nationales/ Internationales</p> <p>5. Le projet utilisera l'outil de gestion du FIDA (CMT) et veillera à sa mise à jour continue.</p> <p>6. FORCES JEUNES recrutera un responsable de passation des marchés à l'UGCP et des assistants en passation des marchés aux délégations opérationnelles du projet pour suivre de près la mise en œuvre de tous les contrats et veiller à ce qu'ils soient achevés dans les délais fixés dans les contrats.</p> <p>7. Les missions de supervision et d'assistance du FIDA seront intensifiées surtout pendant les deux premières années d'exécution du projet pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ses activités.</p>		
Gestion financière	Substantiel	Substantiel
Organisation et personnel	Elevé	Elevé
<p>Risque(s) :</p> <p>Il y a deux niveaux administratifs de mise en œuvre du programme qui auront des responsabilités fiduciaires, l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNAC) et les Délégations Opérationnelles (DOF) sur les trois îles où les activités sont menées sur le terrain. Les projets précédents financés par le FIDA et mis en œuvre par le biais de structures similaires ont connu des problèmes de ponctualité et de qualité des rapports financiers des îles au niveau national, ce qui a systématiquement entraîné des retards dans les rapports financiers destinés à l'UNAC et au FIDA en raison de la capacité du personnel financier. L'UNAC et la DOF manquent souvent de personnel qualifié ayant l'expérience de la gestion des fonds du FIDA et d'autres donateurs.</p>		
Mesures d'atténuation :		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Pour atténuer le risque lié à la qualité et à la ponctualité des rapports financiers des îles, il est proposé d'avoir un comptable sur chaque île pour garantir l'exactitude, l'exhaustivité et la ponctualité des rapports financiers et des rapprochements bancaires des DOF à l'UNAC. Afin de s'assurer que le personnel de l'UNAC et des DOFs se familiarise avec les procédures du FIDA et l'autre co-financée, le FIDA fournira une formation de renforcement des capacités au personnel financier qui sera sélectionné pour gérer les finances du projet. Le renforcement des capacités comprendra la familiarisation avec les procédures sur les rapports financiers, la catégorisation des dépenses à travers les composantes, les catégories, les calendriers des rapports financiers et d'autres aspects de la gestion financière liés au programme.</p>		
Budgétisation	Elevé	Elevé
<p>Risque(s) :</p> <p>Le programme plusieurs financeurs, à savoir le FIDA, la contribution du gouvernement et la contribution des bénéficiaires. Il existe un risque de confusion dans la budgétisation et l'affectation des dépenses à ces multiples financeurs. Il existe également un risque que les plans de travail et les budgets annuels (PTBA) ne soient pas préparés ou révisés en temps voulu, et qu'ils ne soient pas exécutés de manière cohérente, ce qui entraîne une indisponibilité des fonds en cas de besoin, des coûts inéligibles et une réaffectation des fonds du programme, ainsi qu'une lenteur dans la mise en œuvre. L'exactitude du budget a également été un problème dans le projet PREFER en cours.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Les tableaux des coûts, le document de conception du projet et le manuel des procédures contiennent des détails adéquats sur les activités clés à mettre en œuvre et les sources de financement de ces coûts. Par la suite, le PTBA sera préparé avec des détails adéquats sur le financement des activités clés afin de garantir une orientation adéquate à l'équipe comptable dans l'enregistrement des dépenses. Le PTBA sera codifié pour indiquer, pour chaque activité, les sources de financement, la catégorie de dépense, la composante, le lieu (île), le trimestre de l'activité planifiée et tout autre code d'analyse nécessaire pour simplifier la présentation des rapports au gouvernement et aux financeurs.</p> <p>L'UNAC coordonnera les processus de préparation du budget en étroite collaboration avec les DOF. Le suivi du budget sera effectué périodiquement, au moins sur une base trimestrielle, et tout écart significatif sera discuté au sein du comité de pilotage du projet en vue de prendre des mesures correctives. Le budget approuvé sera codé dans le système comptable afin de permettre un suivi par lieu, par composante et par catégorie.</p>		
Flux de fonds/modalités de décaissement	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>Il existe un risque de confusion des fonds de l'UNAC qui seront fournis avec des avances pour la mise en œuvre des activités du programme. Les fonds sont reçus à la Banque Centrale des Comores puis envoyés sur les comptes de l'UNAC au Ministère des Finances. L'UNAC envoie ensuite des avances aux DOF sur la base des activités planifiées. En plus des financements des partenaires extérieurs au développement, des fonds de contrepartie devraient être reçus du gouvernement de l'Union des Comores.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Pour limiter les risques de mélange des fonds et faciliter la comptabilisation de toute avance fournie, les fonds seront détenus sur des comptes désignés par le programme en devises étrangères, pour lesquels il y aura un rapprochement mensuel des comptes bancaires et des rapports financiers. L'UNAC tiendra également un compte opérationnel distinct pour chaque source de financement et pour la contribution du gouvernement. Chaque URAT disposera d'un compte opérationnel distinct pour le financement des donateurs et les contributions du gouvernement. Les DOF adresseront des rapports financiers mensuels à l'UNAC pour le suivi des opérations et pour faciliter les rapports trimestriels aux bailleurs de fonds.</p>		
Contrôles internes	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>L'UNAC sera responsable de la gestion financière globale du programme. Elle sera chargée de débloquer les fonds en fonction des plans convenus, tirés des PTBA approuvés, de verser les fonds aux îles chargées de la mise en œuvre et de coordonner le suivi et l'établissement des rapports financiers pour l'ensemble du programme. Il peut y avoir un risque que des contrôles appropriés sur les fonds du programme ne soient pas en place, conduisant à une utilisation inefficace ou inappropriée des ressources du programme.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Des contrôles internes ont été institués dans l'ensemble du cadre des procédures financières et administratives. Les contrôles identifiés vont de la bonne tenue des registres et des écritures, de l'autorisation des documents comptables, des achats et des documents administratifs, de l'équilibrage et de la vérification, de la sécurité physique des actifs, des accords de double signature (approbation), à l'établissement de rapports financiers et au suivi. Une fonction d'audit interne sera mise en place pour vérifier la conformité globale des contrôles internes et apporter un soutien à l'amélioration des systèmes, des procédures et des processus. L'environnement de contrôle sera surveillé au moyen d'un audit et d'une surveillance internes et externes.</p>		
Comptabilité et rapports financiers	Elevé	Elevé
<p>Risque(s) :</p> <p>Il existe un risque de retard dans la consolidation des rapports financiers du programme à l'UNAC qui préparera les rapports financiers consolidés pour le programme et des rapports financiers inexacts en raison de la nature complexe du programme qui a de multiples financeurs, catégories et composantes. Il existe également un risque de retard et d'inexactitude dans l'établissement des rapports financiers en raison d'une codification incorrecte des transactions et de la multiplicité des monnaies concernées. Des retards et des inexactitudes dans les rapports financiers sont également possibles en raison des multiples îles impliquées dans la mise en œuvre du programme et qui ont des responsabilités fiduciaires.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Pour atténuer les risques liés aux rapports financiers, un système comptable approprié sera acquis, capable d'enregistrer et de fusionner hors ligne des données provenant de plusieurs sites afin de faciliter l'analyse financière et les rapports par composante, catégorie, financeur, pour le trimestre concerné, le cumul annuel et le cumul depuis le début du programme, y compris l'enregistrement de données pour mémoire sur les contributions en nature. Le système permettra de consolider les données des îles (DOF) à l'UNAC afin de faciliter l'établissement des rapports</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
destinés au FIDA. Il y aura un modèle de rapport financier harmonisé pour tous les financiers afin de faciliter le rapport financier.		
Audit externe	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>Le projet sera audité par un auditeur externe privé reconnu, engagé par le projet et ayant reçu l'accord du FIDA. Il existe un risque de couverture inadéquate de l'audit du programme étant donné que le programme couvre toutes les îles du pays. Il existe un risque de couverture inadéquate de l'audit du programme étant donné que l'auditeur privé peut ne pas avoir accès aux rapports financiers du projet en temps voulu. Il existe également un risque de retard dans le processus de recrutement de l'auditeur externe privé. Le ministère de l'agriculture ne dispose pas d'une fonction d'audit interne. Si le nouveau projet ne dispose pas d'un auditeur interne, l'auditeur externe peut être amené à effectuer des tests d'audit de fond plus étendus, ce qui peut retarder la publication du rapport d'audit.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Un plan de couverture d'audit complet a été préparé, qui garantira une couverture d'audit adéquate. Le plan prévoit des audits annuels adéquats à l'UNAC et aux URAT. Chaque DOF de l'île fera l'objet d'un audit annuel afin de garantir des examens réguliers tout au long de la mise en œuvre du projet. Le projet sera contrôlé par des auditeurs externes privés reconnus. L'auditeur préparera un plan de travail pour assurer une couverture adéquate des îles et des principaux domaines de risque du programme. Les termes de référence de l'audit devront être conformes aux termes de référence de l'audit du FIDA et ne pas faire l'objet d'une objection de la part du FIDA. L'audit externe doit également examiner et donner un avis sur la qualité et la fiabilité des rapports financiers intermédiaires au cours de l'année.</p>		
Impact environnemental, social et climatique	Faible	Faible
Conservation de la biodiversité	Faible	Faible
<p>Risque(s) :</p> <p>Etant donné le relief très accidenté aux Comores, les risques d'érosion et d'ensablement des cours d'eau sont favorisés, aggravant ainsi les pertes d'éléments nutritifs, ainsi que la dégradation de la biodiversité. L'intensification des zones de production agricole menée par le projet pourrait entraîner des impacts négatifs sur la biodiversité. Etant donné que dorénavant, les interventions humaines commencent à exploiter les terres à des altitudes de plus de 1200m aux Comores, il y a des risques dans l'exploitation illicite de l'espace forestier. Cette situation favorisera ainsi la disparition des habitats naturels.</p> <p>L'utilisation non contrôlée des pesticides risque aussi de modifier les habitats naturels de la faune et de la flore, de contaminer les chaînes alimentaires et d'induire à une mort subite des animaux.</p> <p>La pratique des techniques de pêche utilisant des substances toxiques, présente des risques extrêmement nuisibles aux écosystèmes marins, induisant ainsi à la surexploitation halieutique le long de la côte et à la destruction des récifs de coraux.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Mise à l'échelle des pratiques d'embocagement et d'aménagement isohypse. Conservation des variétés de ressources génétiques des plantes (manioc et banane) et potentiel de multiplication des boutures et plants (parc à bois, germeur).</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Pratiques promouvant la restauration des terres, la gestion des ressources naturelles et halieutiques et l'utilisation des intrants bio et la gestion rationnelle des déchets</p> <p>Promotion des techniques de pêche durable</p> <p>Collaboration avec les associations de pêcheurs pour associer la pratique de pêche artisanale aux Dispositif de Concentration des Poissons, afin de garantir une bonne planification des campagnes de capture.</p> <p>Application des mesures conservatoires réglementant les captures de poisson (repos biologiques) ainsi que des activités visant à atténuer les risques de surpêche (surveillance).</p>		
Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Moyen
<p>Risque(s) :</p> <p>Le risque que le projet puisse causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial.</p> <p>Des pollutions des eaux et du sol pourraient être dues à l'utilisation non contrôlée des produits phytosanitaires liée à l'intensification agricole et notamment au développement du maraîchage ; mauvaise gestion des déchets de transformation.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeunes fera recours à la lutte biologique pour lutter contre les insectes nuisibles et les maladies des plantes.</p> <p>L'approche intégrée basée sur l'agroécologie favorisera l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et la minimisation de l'utilisation d'engrais inorganiques en remplacement d'engrais organiques biodégradables.</p>		
Patrimoine culturel	Pas applicable	Pas applicable
Risque(s) :		
Mesures d'atténuation :		
Peuples autochtones	Pas applicable	Pas applicable
Risque(s) :		
Mesures d'atténuation :		
Santé, sécurité et sûreté des communautés	Faible	Faible
<p>Risque(s) :</p> <p>Existence de maladies contagieuses telles que la lèpre qui ont des répercussions sur la santé publique et les relations humaines au sein des communautés.</p> <p>L'évolution de la pandémie de COVID-19 pourra entraîner des mesures de restriction empêchant le bon déroulement des activités du Projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Mesures en place pour lutter contre ces maladies avec le soutien des partenaires internationaux (OMS, ONG, etc.). Intensification de la sensibilisation des communautés sur les mesures à prendre en fonction de la situation sanitaire.</p>		
Emploi et conditions de travail	Moyen	Moyen
Risque(s) :		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Pénibilité du travail agricole à cause de l'inadaptation des outils et matériels. Cela entraîne une perte progressive de la productivité et de la production dans les exploitations agricoles.</p> <p>Des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses pourront se produire. La pénibilité du travail pourrait aussi subvenir, étant donné la forme du relief très accidenté.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Le projet va intégrer les principes du travail décent pour les jeunes ruraux. Tous les contrats de travail, toutes les conventions financées avec le fonds du FIDA comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et promouvant le travail décent. Les mesures de prévention et de lutte contre la violence sexiste seront prises et le Projet intégrera dans les activités de sensibilisation et des formations pour adresser et mitiger la violence sexiste. Une formation sur des questions telles que l'exploitation et les abus sexuels, le travail des enfants et le travail décent sera dispensée aux partenaires d'exécution au démarrage. Les procédures SECAP seront strictement appliquées aux différents contrats dans le cadre du projet.</p> <p>Acquisition par Force-Jeunes et mise à disposition bénéficiaires aux matériels motorisés (tricycle motorisé pour le transport de produits, motoculteur pour le travail des champs).</p>		
Réinstallation et réinsertion économique	Pas applicable	Pas applicable
Risque(s) :		
Mesures d'atténuation :		
Émissions de gaz à effet de serre	Faible	Faible
<p>Risque(s) :</p> <p>Les utilisations non contrôlées et non certifiées d'engrais chimiques, des bois de chauffage comme source d'énergie, favoriseront les risques d'augmentation des émissions des gaz à effet de serre, qui impacteront significativement des incidences sur les changements de températures et de précipitations, et qui vont impacter l'Agriculture.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>D'importantes actions de sensibilisation sont prévues en direction des groupes ciblés et des populations rurales en général. Force-Jeunes fera également la promotion des ressources énergétiques alternatives.</p> <p>Les jeunes seront formés sur les techniques limitant l'émission de gaz à effet de serre et aussi sur la pratique du reboisement et de l'agroforesterie pour atténuer les risques. Le projet promouvra systématiquement la valorisation des systèmes agroécologiques et les pratiques culturelles climato-résilientes. L'utilisation des sources d'énergie renouvelable sera privilégiée au niveau des entreprises et des ménages.</p> <p>Amélioration de la collecte des déchets, promotion du biogaz et du compostage pour fournir des engrais biologiques aux jeunes agriculteurs.</p> <p>Pratique du reboisement et de l'agroforesterie pour augmenter la capacité de séquestration des gaz à effet de serre.</p> <p>Valorisation des pratiques culturelles climato-résilientes.</p> <p>Utilisation des sources d'énergie renouvelable.</p>		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	Substantiel	Substantiel
Risque(s) :		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Etant donné que l'Union des Comores est un pays insulaire, la vulnérabilité biophysique des populations cibles se traduit par les pertes potentielles engendrées par les catastrophes naturelles qui frappent le pays.</p> <p>Due au taux de pauvreté élevé, au niveau d'éducation faible de la population, au nonaccès à des informations agrométéorologiques à temps, la vulnérabilité sociale des populations cibles se traduit par leur faible capacité d'adaptation face aux fluctuations et aléas climatiques.</p> <p>Etant un pays insulaire, la vulnérabilité des écosystèmes aux Comores s'explique par les perturbations répétées et de différentes natures sur les communautés d'espèces animales et végétales, dues aux changements climatiques, au changement d'usage des terres, de la pollution, et à la surexploitation des ressources.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeunes développe des partenariats pour l'amélioration de l'accès aux données agrométéorologiques. Pour pallier les effets des changements climatiques sur les ressources en eau, Force-Jeunes a intégré ses appuis sur la mobilisation des eaux de surface par le captage des eaux dans des citernes et dans des réservoirs. Force-Jeunes appuiera les bénéficiaires dans le système de distribution de l'eau. Concernant la protection des sources en eau ainsi que des infrastructures bénéficiaires d'eau, les effectuent des reboisements autour des sources d'eau.</p>		
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Participation et coordination des parties prenantes	Moyen	Moyen
<p>Risque(s) :</p> <p>Du fait du grand nombre de parties prenantes du Projet FORCE Jeunes, il y a un risque de faible harmonisation, fluidité d'information et coordination entre les parties prenantes du projet y compris par rapport aux thématiques genre et nutrition. Cette situation pourra créer des asymétries d'informations entre les parties prenantes et affectera les réalisations du Projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Dans le processus de conception du projet, des critères de sélection clairs et rigoureusement appliqués pour identifier les parties concernées plus sensibles aux objectifs affichés dans ce projet et mieux outillées sur le plan technique et financier pour accompagner la mise en place et l'exécution du projet</p> <p>Renforcer le partenariat entre les parties concernées et favoriser la fluidité des informations pour une meilleure coordination.</p>		
Doléances des parties prenantes	Moyen	Moyen
<p>Risque(s) :</p> <p>Du fait de nombreuses interactions et échanges entre les parties prenantes du Projet FORCE Jeunes, il y a un risque que les doléances des parties prenantes ne soient pas totalement prises en compte surtout en cas d'absence de cadre et de canal de remontée des doléances pour prévenir et résoudre les différends dans le projet. Une telle situation ne permettra pas de certifier que les services rendus aux bénéficiaires le sont à leur satisfaction et pourra atténuer l'atteinte des objectifs du projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>La mise en place du mécanisme de règlement des doléances pour Force-Jeunes sera effective afin de formaliser les plaintes faites par les groupes cibles ainsi que les réponses apportées.</p>		